

Aucune solution au moyen de nouvelles frontières *Ramon Brüll*

Des intérêts russes justifiés, la nouvelle grande politique de force de Poutine, une arrogance occidentale et la priorité donnée au droit de la nation — la nouvelle confrontation avec la Russie a de nombreuses facettes et couches. La contribution qui suit veut avant tout rendre évidente l'insuffisance de l'ancien penser national étatique.

Abstraction faite une fois des raisons véritables qui peuvent éventuellement avoir motivé Poutine à annexer la Crimée, la question demeure de savoir à quel milieu culturel la péninsule est à coordonner. Traditionnellement, vit dans la culture russe une représentation selon laquelle une grande partie de l'Ukraine actuelle, et en particulier la Crimée, est considérée comme le berceau de la culture russe. Son lieu de naissance spirituel n'est ni Moscou, ni Saint-Pétersbourg, mais bel et bien la « Kiev Rus ». Il se peut que ce soit une erreur historique de Khrouchtchev d'avoir adjugé la Crimée à l'Ukraine, à l'époque soviétique (1954), mais cela joua à peine un rôle alors, puisque en deçà et au-delà de la bande de terre qui relie la péninsule au continent, une seule et même idéologie gouvernait à l'époque par au sein d'un système étatique organisé de manière homogène. Ce n'est que lorsque des accents ukrainiens nationalistes se mêlèrent au mouvement de Maidan, aspirant à la liberté et à la démocratie, dans la Kiev centrale — que cela soit attisé de l'extérieur ou pas, peut bien rester ouvert ici — cela sentit alors le roussi pour la population russophone majoritaire en Crimée. L'image des stricts contrôles aux frontières, une obligation de visa, et d'autres obstacles à la circulation, surgirent tout à coup, par exemple, entre Moscou et Ialta : un morceau détaché de la mère patrie. Devant cet arrière-plan, il n'est pas étonnant que Poutine eut le jeu facilité de mettre dans sa poche aussi bien la population de la Crimée que la plus grande majorité en Russie. Dans la population, on ne s'aperçut pas intentionnellement à l'occasion qu'avec l'entrée secrète et rampante en Crimée, le droit international fut violé. Eu égard à la situation culturelle et des sentiments, conséquemment à laquelle la Crimée fait partie intégrale de la Russie, cela suivait la même logique — que ce soit avec des signes avant-coureurs inverses — que cette fois-là où elle a cassé le cou de Gorbatchev : avec la disparition progressive de la situation de mêlée politique mondiale, que personne pratiquement ne pouvait connaître en Union soviétique, la politique de détente de Gorbatchev en Russie devait pareillement être comprise comme une félonie, de la même façon qu'à présent l'actuelle intervention de Poutine en Ukraine est ressentie comme un bienfait pour la conscience de soi de la Russie. Dans cette façon de voir, la Crimée appartient tout aussi naturellement à la Russie que le *champ du Merle* appartient à la Serbie. Du reste, les Ukrainiens ont le moins de problème avec la perte de la Crimée, parce que sur cette péninsule la langue et la culture russe ont toujours dominé et à partir de la vision de la lointaine Kiev, cela rend plutôt difficile l'accès à une région où l'on passe ses congés, mais sans cependant avoir touché le pays dans son intégrité.

De l'acteur à la scène du conflit

Avec cela je ne veux en aucune manière approuver la politique russe d'expansion sur la Crimée et ailleurs (l'Est de l'Ukraine, la Transnistrie¹, qui sait encore là où un foyer de crise peut se voir allumer !). Bien au contraire, Poutine abuse de l'association culturelle de la Russie à la Crimée pour la légitimation de la prise en main de son pays, laquelle sert en réalité d'autres buts stratégiques. La reconnaissance et le respect des frontières (étatiques) existantes, fait partie de l'empêchement d'une autre escalade. Ce n'est que sous la retenue à l'égard d'éventuelles convoitises qu'est possible une négociation ensemble porteuse de beaucoup d'espoirs. Mais Poutine ne semble (plus) du tout avoir cela en tête, comme ses rivaux occidentaux. Si l'on suit la tactique des politiciens des deux côtés, il devient clair qu'il ne s'agit plus depuis longtemps de la démocratie ou des droits de l'homme en Ukraine, mais bien plutôt d'un retour de flamme du conflit Est-Ouest. L'Ukraine en est devenue la scène.

¹ Région russophone de Moldavie à tendance séparatiste sur le Dniestr (rive gauche). Ville principale Tiraspol. Elle concentre une part importante du potentiel économique de la Moldavie. *ndt*

Si ce qu'écrit, entre autre Gerd Weidenhausen, dans son article instructif paru dans *Die Drei* d'avril 2014, est juste, pour préciser qu'en novembre 2013 encore, Poutine a proposé à l'Occident, au sujet des conditions d'une association (mais pas d'une union) de l'Ukraine aussi bien de négocier avec l'union douanière eurasiennne souhaitée qu'avec l'UE, — alors l'Occident a effectivement laissé passer une chance historique. Ne serait-ce pas finalement plutôt les convoitises de l'UE et de l'OTAN qui ont empêché à la longue une solution en bonne intelligence au conflit ? La faim de puissance de Poutine — incontestée — ne s'échaufferait-elle d'abord pas si judicieusement, après l'avoir laissé ainsi filer ? On ne doit pas oublier une chose : l'influence des événements historiques qui se répètent sur la formation de l'opinion publique. Dans la seconde Guerre mondiale, l'Allemagne avait attaqué par surprise l'Union soviétique². En 1952, l'union soviétique avait proposé la réunification d'une Allemagne neutre, à la condition qu'elle dût rester désarmée. Adenauer refusa. En 1989, Gorbatchev a fait une concession inattendue à l'Occident afin de mettre fin à la guerre froide. Quoiqu'il fût par la suite trompé dans toutes les règles de l'art (voir à ce propos M. Gorbatchev : *Comment c'était*, Ullstein 1999) il accorda les conditions préalables à l'ouverture du Mur, tout en sachant bien que cela allait à l'encontre des intérêts de l'Union soviétique. Gorbatchev était informé de sa mission historique et il rendit possible la réunification de l'Allemagne, mais Kohl en empocha les lauriers. L'âme russe endure-t-elle une humiliation répétée ? — Comprenez-moi bien s'il vous plaît : je tiens Poutine pour un dangereux fanatique du pouvoir. Mais c'est l'arrogance de l'Occident qui lui prépare le terrain favorable.

Au-delà des nations

Alors qu'en cet mi-avril j'écris ces lignes, il n'est pas à portée de vue de savoir quand et comment le conflit de l'Ukraine sera résolu. Que la pays soient coupé en deux moitiés, une occidentale ukrainienne et une orientale russe, n'est pas invraisemblable. Quand à savoir si les frontières seront simplement une abstraction technique de gestion — comme celle existante par exemple entre le Bade-Wurtemberg et la Hesse — ou bien un nouveau rideau de fer avec des barbelés et des dispositifs de tir automatiques, cela dépendra pour l'essentiel de la raison des voisins participants. Malheureusement jusqu'à présent, les deux côtés n'ont pas fait preuve d'une surabondance de raison...

Mais qu'une nouvelle frontière en tout cas crée plus de non-droit que de droit, c'est prévisible. Quelque soit l'endroit où on la trace, des ressortissants de chaque ethnie vivront des deux côtés et se retrouveront donc séparés les uns des autres³. Comme beaucoup d'autres régions de l'Europe de l'Est aussi (dans l'ex-Yougoslavie ou la Transylvanie, pour ne désigner quelques-unes), la structure de la population de l'Ukraine révèle un riche mélange de langues et de cultures. Une ville comme Lviv (Lwow en russe, Lemberg en Allemand), est comme autrefois Prague, Cracovie et Wroclaw (Breslau en allemand), connue de tout temps caractérisée par une population aux multiplicités linguistiques, culturelles et religieuses variées. Outre les Russes, Biélorusses et Ukrainiens, y vivent des Allemands, Juifs, Polonais et d'autres groupes de population. Ce qui relie ici, ce n'est pas une langue dominante ou décrétée telle par l'État, mais au contraire le fait concret qu'ici chacun grandit dans l'environnement de plusieurs cultures « étrangères ».

Ni les USA, ni l'UE et moins encore la Russie ne comprennent pas ces phénomènes. L'image de l'État national unitaire avec une seule *langue* s'est trop fortement fixée dans les représentations des politiciens. Lorsque, après le tournant du millénaire, les guerres d'indépendance éclatèrent en

² **Opération Barberousse**, le 21 juin 1941. C'est d'ailleurs une constante : en 1914, c'était le plan d'Alfred von Schlieffen, mis au point par le mémorandum de 1905, qui fut scrupuleusement exécuté : invasion de la Belgique, et du Nord de la France par la Belgique, avec consigne précise de **terroriser** par des actes de violence la population belge afin d'entraîner une panique en Belgique et en France. Pendant ce temps, l'État major français n'avait aucun plan, autre que celui de résister en défensive. L'attaque surprise de l'Union soviétique, en septembre 1941 par la Wehrmacht n'est donc que la continuation logique qui relève plus de la Wehrmacht et des ses « penseurs » prussiens d'ailleurs que du nazisme qui la déclencha. *ndt*

³ Le traité de Lausanne, conclu le 24 juillet 1923 entre les Alliés et la Turquie, reconnaissait l'intégralité territoriale de cette dernière et lui attribuait la Thrace orientale après sa victoire sur la Grèce. (Il remplaça le traité de Sèvres refusé par le gouvernement d'Ankara en 1920). Non sans entraîner des déplacements prévus par ce traité des populations des deux côtés, avec toutes les souffrances inhérentes à cette obligation ! *ndt*

Yougoslavie l'ex-ministre des affaires étrangères néerlandais, Max van der Stoel, dut servir d'intermédiaire au nom de l'UE. À vrai dire l'homme ne savait même pas que l'on parlait plusieurs langues dans la région ! Et lorsqu'on commença à comprendre quelque chose de la multiplicité linguistique et culturelle des Balkans, on ne sut pas mieux venir en aide pour autant au moment où les anciens États pluriethniques s'émiettaient en petits États possiblement homogènes. Quoi qu'il en soit, un fort droit des minorités est aujourd'hui garanti dans l'UE — nonobstant la fait que le concept de « minorité nationale » exprime déjà qu'en face d'elle il y a une majorité, qui est comprise non pas rarement comme la majorité porteuse de l'État. Elle peut s'ébaudir de la conquête de panneaux indiquant les localités en plusieurs langues. L'UE n'en a pas non plus proposé une image réelle à organiser comme une société multiculturelle sans culture directrice, mais au contraire selon le principe de la multiplicité culturelle. Précisément le seul et unique pays d'Europe occidentale, dans lequel une pluralité de langues est utilisée en disposant des mêmes droits l'une à côté des autres, la Suisse, n'est pas membre de l'UE⁴. Un hasard ?

S'il y avait, en alternative à l'État national, une forme de société, dans laquelle l'autonomie culturelle et la liberté de choix pour tous les citoyens iraient de soi, on ne devrait pas décider par élection ou bien référendum, donc à la majorité, au-dessus des frontières et de l'appartenance à un État. Il serait pleinement égal que la frontière coure à droite ou à gauche de ma maison, de mon lieu d'habitation ou de ma péninsule. L'être humain isolé, l'individu pourrait décider quelle langue parler, avec quelle culture il ressent de l'affinité. Avec l'appartenance religieuse ce droit du choix est largement garanti dans les États démocratiques, avec les institutions scolaires relevant beaucoup plus de la société, devant le tribunal et dans la fréquentation des autorités nous connaissons jusqu'à présent dans le meilleur cas des règles d'exception régionales. L'Ukraine nous appelle pour cela à faire de ces exceptions des cas normaux.///

Info3, n°5/2014.

(Traduction Daniel Kmiecik)

Le traducteur porte strictement la responsabilité de ses notes.

⁴ Sauf qu'aucune de ces langues n'est à proprement parlée la sienne. Les Suisses sont des gens qui utilisent les langues et l'argent au-delà de seuls pays qui l'entourent. Grands biens leur en reviennent ! *ndt*